

LES DROITS DE LA PERSONNE

ON DEMANDE QUE L'UNION SOVIÉTIQUE ACCORDE DES VISAS DE SORTIE AUX ÉMIGRANTS JUIFS ÉVENTUELS

M. Jim Peterson (Willowdale): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui le 35^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits. Au nom du groupe parlementaire chargé d'étudier la situation des Juifs en Union soviétique, je prie le gouvernement de ce pays d'empêcher autant que possible que cette situation ne se détériore davantage.

Depuis trois ans, le nombre des Juifs qui ont obtenu la permission d'émigrer de l'U.R.S.S. n'a cessé de diminuer. Même si des dizaines de milliers de Juifs ont fait connaître leur intention et leur désir d'émigrer, seulement 3 p. 100 du nombre de ceux qui ont effectivement émigré en 1979 ont réussi à le faire en 1983. Des milliers, dont beaucoup attendent depuis une dizaine d'années, se sont vu refuser le droit d'émigrer. Dans ce pays, les Juifs continuent d'être victimes d'emprisonnements arbitraires; ainsi, le docteur Joseph Begun a été condamné à la prison simplement parce qu'il persistait dans son désir d'enseigner l'hébreu. Des membres de la collectivité juive font l'objet de harcèlements et de menaces simplement parce qu'ils tentent de prier, d'apprendre l'hébreu, ou de connaître leurs traditions.

L'Union soviétique a inauguré une campagne de propagande antisémite dans le but de déconsidérer les Juifs dans l'esprit de la population soviétique. Dans le cadre de cette campagne, elle accuse tous les Juifs qui tiennent à leur mode de vie ou qui souhaitent apprendre l'hébreu de trahir l'URSS. Le comité arbitriste de la république soviétique ne servira qu'à attiser la flambée d'antisémitisme.

Nous prions instamment le gouvernement soviétique de laisser les Juifs qui souhaitent émigrer rejoindre leur famille, droit que le texte final des accords de Helsinki leur reconnaît, et rentrer dans leur patrie ancestrale, droit que la Déclaration universelle des droits des Nations Unies leur reconnaît, de cesser de harceler ceux à qui il refuse un visa d'émigration et de mettre un terme à sa propagande anti-sémite.

* * *

[Français]

LES JEUNES

LES PROMESSES CONTENUES DANS LE DISCOURS DU TRÔNE

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le Président, je voudrais poursuivre dans la même ligne de pensée que le député de Lotbinière (M. Dubois) lorsqu'il manifestait sa joie relativement à l'effort que le gouvernement fait au sujet de la création d'emplois chez les jeunes. Je voudrais dire à la Chambre que nous sommes parfaitement d'accord sur un effort particulier visant à la création d'emplois chez les jeunes. Mais il faudrait être honnête lorsqu'on s'adresse à cette jeunesse canadienne aujourd'hui, et lorsqu'on parle d'un crédit d'un milliard de dollars, laissant supposer que ce sont des crédits nouveaux, sachant très bien, en faisant un petit calcul, qu'il ne s'agit que

Questions orales

de 25 p. 100 d'argent nouveau, et si l'on pousse un peu plus loin notre calcul, je ne suis pas convaincu qu'il s'agisse de fonds nouveaux.

Étant donné les circonstances, cet effort qui peut paraître intéressant est tellement peu, parce que si l'on parle de 250 millions de dollars pour 545,000 jeunes au Canada aujourd'hui sans emploi, on se rendra compte qu'avec des programmes de \$200 par semaine pendant 20 semaines, qu'ils auront de nouveau recours à l'assurance-chômage de toute façon. D'abord il faudra bien leur dire qu'il s'agit d'emplois temporaires, et que ces 250 millions de dollars n'aideront que 10 p. 100 de ces 545,000 jeunes. Monsieur le Président, je demande donc au gouvernement d'être d'abord honnête envers la jeunesse et de faire plus pour elle qui en a besoin.

• (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'EMPLOI

L'ANNONCE D'UN FONDS POUR LES JEUNES

M. Brian Mulroney (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je tiens à souhaiter la bienvenue au premier ministre, de retour de sa récente tournée à l'étranger et lui souhaiter, au nom de mon parti, de réussir dans toutes ses entreprises dans le domaine de la paix. Nous lui avons offert notre pleine collaboration et nous continuerons de le faire.

Avant qu'il ne reparte, toutefois, il importe que le premier ministre tire au clair une certaine confusion regrettable qu'a déjà suscitée le discours du trône prononcé hier. Il y est question d'un «fonds de un milliard de dollars pour aider les jeunes», financé à partir de «crédits réaffectés et nouveaux». Le ministre des Finances, interviewé par la suite, a déclaré hier que 260 millions de dollars de nouveaux crédits, outre les 50 millions provenant de la Caisse d'assurance-chômage—soit un total de 312 millions de dollars de crédits nouveaux—seraient affectés à un programme visant à créer des emplois pour les jeunes. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, interviewé à peu près au même moment, a déclaré que le montant de crédits nouveaux s'élèverait à 400 millions de dollars. En 15 minutes, 88 millions ont disparu. Ce n'est peut-être pas grand-chose pour le gouvernement, mais cela représente beaucoup pour les 1.4 million de chômeurs qui ne peuvent absolument pas trouver d'emploi.

Le premier ministre peut-il tirer les choses au clair à ce sujet? Étant donné qu'il a signalé, à juste titre, qu'il s'agit à la fois de crédits nouveaux et réaffectés, le fonds renfermera-t-il en fait un milliard de dollars? Ou s'agira-t-il de 400 millions, de 312 millions ou encore de 260 millions de dollars, compte tenu de l'appartenance de la Caisse d'assurance-chômage?